

Le Messenger

n° 35

Bulletin communal
Avril 2018



HOCHSTATT

Suivez-nous sur hochstatt.fr

Edito

Chères Hochstattoises,
Chers Hochstattois,



Comme annoncé, le Messenger nouveau est arrivé. Nouveau par son contenu, voulu au plus près de l'actualité. Nouveau par sa présentation, son format, et sa parution plus fréquente (3 fois par an).

Comme vous le savez toutes et tous, le printemps est pour les collectivités territoriales la période de préparation et d'approbation des comptes administratifs, des comptes de gestion et des budgets primitifs.

Le projet de budget de notre commune, approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux, permettra la réalisation cette année d'importants investissements, au niveau des voiries, des écoles ou du patrimoine immobilier communal.

Dès le mois de juin seront entamés les travaux de voiries et d'éclairage public de la Grand'rue, et l'aménagement de trottoirs le long de la départementale (route de Didenheim).

La pose d'un nouvel enrobé en traverse d'agglomération (phase 2) par le département du Haut-Rhin achèvera le dossier d'aménagement de cette route particulièrement fréquentée.

Une étude de faisabilité pour l'extension modérée du cimetière sera également prescrite.

Comme d'« usage » depuis quelques années déjà, les mois d'été seront consacrés, entre autres, à des travaux d'isolation de certains bâtiments communaux, de mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et de rénovations des sanitaires dans nos écoles.

Tous ces investissements sont rendus possible par une gestion quotidienne rigoureuse et dynamique, car nous ne bénéficions plus d'aides financières extérieures.

Cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des taux de la fiscalité communale.

Comment ne pas remercier celles et ceux qui ont participé au nettoyage de printemps, lors de la journée «Haut-Rhin Propre». Dans le même état d'esprit, je vous invite à participer à la 4^e «Journée Citoyenne» le 26 mai 2018.

Avant de conclure, un petit rappel...

Les beaux jours arrivent et avec eux les nuisances sonores des tondeuses, des piscines, des garden-party et des scooters. La liste n'est pas exhaustive.

Une nouvelle fois, je vous invite pour le bien-être de tous à faire preuve de respect et de civisme.

Bonne lecture de ce Messenger nouveau et agréable printemps à toutes et tous !

Michel WILLEMANN
Maire de Hochstatt

Sommaire

- 3 Temps forts
- 4 Notre budget communal
- 6 L'actu des associations
- 8 Coup de projecteur :
L'ABEOS récompensée
- 9 L'actu jeunesse
Les CE2 deviennent journalistes
- 10 Portrait :
Agents Territoriaux Spécialisés
des Ecoles Maternelles
- 11 Infos pratiques :
Réserve intercommunale de sécurité civile
- 11 Etat civil
- 12 Agenda

Mairie de Hochstatt ■ 2 rue des Ecoles
68720 HOCHSTATT ■ 03 89 06 24 33
■ mairie@hochstatt.fr ■ www.hochstatt.fr

Lundi 10h-12h - Mardi 16h-19h
Jeudi 14h-18h - Vendredi 14h-18h

Directeur de la publication :

Michel WILLEMANN

Comité de Communication :

Jean-Pierre BADER, Marie-Thérèse BARTH,
Martine BUIRETTE, Fanny FOLTZER, Guy
LOCHER, Béline MARCHAL, Véronique
MULLER, Françoise RITTELMAYER

Création graphique : lxxo - kxocreation.com

Tirage : 1050 exemplaires.



POMPIERS : BILAN ANNUEL DES INTERVENTIONS

INTERVENTIONS 2017	Nb	Heures
PIQUET DE SECURITE	5	20 h 00
PERSONNE NE REPONDANT PAS AUX APPELS	2	1 h 00
SECOURS A PERSONNE	23	15 h 35
ACCIDENT DE CIRCULATION	5	3 h 55
FEU DE BROUSSAILLES	8	9 h 25
FEU DE VOITURE	3	3 h 30
FEU DE CHEMINEE	4	8 h 15
FEU DE MAISON	2	5 h 05
SAUVETAGE D'ANIMAUX	5	4 h 40
NID DE GUEPES	23	18 h 00
SOUS-TOTAL	80	89 h 20
VLI (Véhicule Léger Infirmière)	227	304 h 00
TOTAL	307	393 h 20

DISTINCTIONS

La cérémonie de vœux a aussi été l'occasion de remettre des distinctions à trois personnes. Maurice Koenig a reçu le diplôme de la médaille départementale de la vie associative. Sapeur-pompier volontaire depuis son plus jeune âge, chef de corps de 1979 à 2004, Maurice Koenig a été vice-président de l'amicale avant d'en prendre la présidence en 2006.

La médaille départementale de la vie associative a aussi été décernée à Marie-Thérèse Barth pour son « dévouement pour les habitants de la commune à travers son engagement associatif ». Elle est, depuis 1987, secrétaire du conseil d'administration de l'association Œuvre Schyrr, qui gère l'Ehpad. Elle est également membre de la chorale Concordia et du comité de cette association depuis vingt-quatre ans. Le maire a aussi rappelé qu'elle a été secrétaire de mairie de 1965 à 2008 et que, depuis cette date, elle est adjointe au maire.

Brigitte Hassler a reçu une médaille d'honneur régionale, départementale et communale en vermeil pour près de 35 années au poste d'agent territorial spécialisé à l'école maternelle. Elle a suivi l'évolution de ce métier, qui reste « une fonction importante et essentielle pour le bien-être des enfants ».

Temps forts

VISITE DE SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE MATERNELLE ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE



CÉRÉMONIE DES VŒUX



Notre budget communal

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif est le relevé exhaustif de toutes les recettes et dépenses réalisées au cours de l'année écoulée.

Les résultats de notre Commune pour 2017 se présentent ainsi – cette année en raison de la dissolution de l'association foncière (AF), ils sont majorés des excédents de clôture de l'AF :

FONCTIONNEMENT		
	BUDGET	REALISATIONS
RECETTES	1 273 025 €	1 307 282 €
DEPENSES	1 057 840 €	948 307 €
EXCEDENTS	215 185 €	358 975 €
TOTAL (avec excédent AF)		+ 362 701 €

INVESTISSEMENT		
	BUDGET	REALISATIONS
RECETTES	1 356 029 €	1 110 494 €
DEPENSES	1 356 029 €	753 954 €
EXCEDENT		356 540 €
Report 2016		- 185 153 €
TOTAL (avec excédent AF)		+ 171 453 €

L'exercice 2017 se clôt sur des excédents en fonctionnement et en investissement, ce qui n'est pas une chose habituelle.

Cet excédent global de plus de 530 000 € s'explique par plusieurs facteurs, dont les principaux sont :

- des restes à réaliser s'élevant à 160 000 €, liés aux projets réalisés en fin d'année et qui seront soldés en 2018, et des projets retardés dans l'attente de la confirmation des financements,
- la récupération en année 2017 de la TVA sur la construction du bâtiment de l'épicerie,
- le déblocage d'un emprunt de 480 000 €,
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées et la perception de recettes supplémentaires : taxe d'aménagement liée au dynamisme immobilier de la commune, FCTVA sur certaines dépenses de fonctionnement, etc.

Quoi de neuf à Hochstatt

PERSPECTIVES 2018

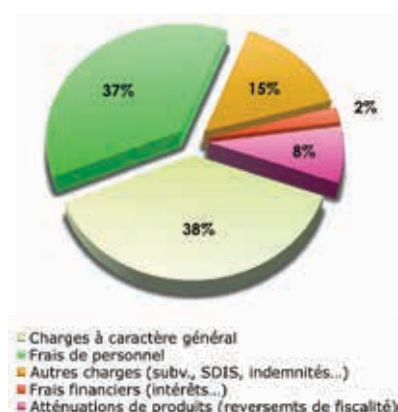
Le 3 avril 2018, les élus se sont prononcés sur le budget communal 2018.

A l'instar des années précédentes, la commune de Hochstatt entend porter **un budget municipal volontariste**, tout en affirmant sa **gestion sérieuse et exigeante**.

Pas de baisse de la Dotation Générale de l'Etat attendue cette année, mais des subventions étatiques, départementales ou régionales qui se font de plus en plus rares et dont la valeur est réduite.

Le budget 2018 est équilibré en recettes et en dépenses à **2 365 952 €** (il s'élevait à 2,5 millions en 2017).

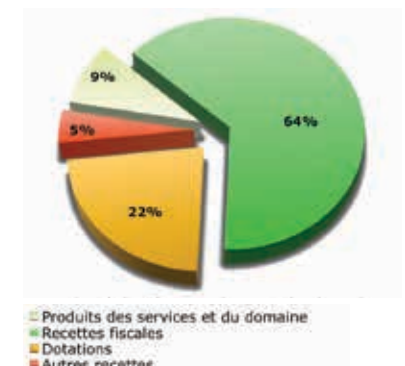
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Le budget des dépenses de fonctionnement est en légère augmentation, + 1% en 2018, soit 11 000 € de plus par rapport au budget 2017.

Cette augmentation est pour une partie liée à l'augmentation des dépenses courantes estimées pour les pompiers, dépenses partagées avec les communes de Zillisheim et Froeningen, et qui seront donc financées par des recettes supplémentaires.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



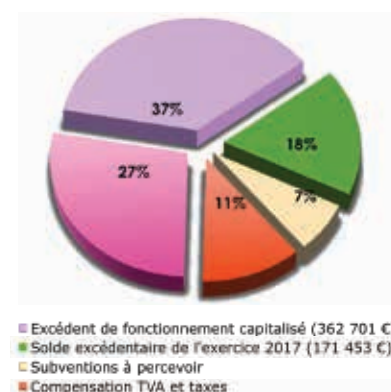
Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 7,8 % ce qui correspond à 99 000 € de plus par rapport au budget de l'an dernier ; effet du partage des frais du Centre de Première Intervention regroupé avec Zillisheim et Froeningen, la stabilité de la DGF, et le dynamisme de la fiscalité, etc... qui viennent largement contrebalancer les baisses d'autres recettes.

Malgré la réforme de la taxe d'habitation, la Commune ne sera pas impactée cette année dans ses recettes fiscales car l'Etat compense la perte liée au dégrèvement progressif de cette taxe.

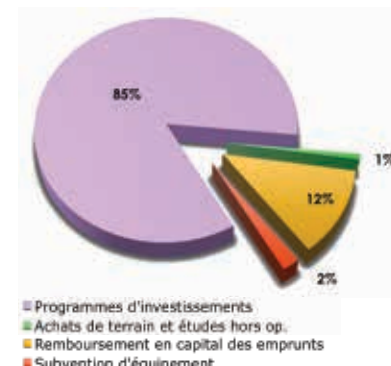
Les recettes fiscales augmentent grâce aux nouvelles constructions, et nous permet de maintenir les 3 taux aux mêmes pourcentages, et cela pour la 3^e année consécutive :

Taxe d'habitation	13,23 %
Foncier Bâti	10,84 %
Foncier Non Bâti	56,68 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dépenses relatives au remboursement du capital de la dette sont plus conséquentes qu'en 2017 du fait du déblocage de l'emprunt.

Le total des dépenses relatives aux opérations d'investissements s'élève à 826 445,00 €.

TRAVAUX POURSUIVIS ET ACHEVÉS EN 2018

- Solde de la construction de la nouvelle épicerie.
- Rue de Zillisheim : paiement du solde restant à charge de la Commune sur les travaux réalisés par le Département.
- Poursuite de l'étude de sécurité rue du Bourg.
- Modernisation de l'éclairage public.
- Accessibilité et sécurisation des écoles.

NOUVELLE PROGRAMMATION DE TRAVAUX

■ Voirie – réseaux

- Grand'Rue : réfection entre le transformateur et le carrefour avec les rues Foltzer et des Bergers.



- RD – route de Didenheim : création de trottoirs en parallèle des travaux de réfection des enrobés qui seront menés par le Département.

- Divers équipements (poteaux incendie...)

■ Aux écoles

- Mise en place d'une clôture rigide au plateau sportif.

- Finalisation de la rénovation des sanitaires à l'école élémentaire et à l'école maternelle.

- Matériel informatique.

- Acquisition de mobilier et de rideaux.

■ Mairie et service technique

- Acquisition d'un Kangoo électrique et achat de divers matériel.

- Aménagement des combles de la mairie.

■ Etude préliminaire en vue de l'extension du cimetière.

■ Acquisition de terrains, pour la réalisation ou la pérennisation de bassins de rétention.

■ Matériel et équipement pour les pompiers.

■ Création d'une aire de jeux, à l'angle de la rue de Galfingue et de la rue de l'Etang, pourra être entamée en 2018, en cofinancement avec le Comité des Fêtes.

■ Un budget sera également consacré à la réfection des chemins ruraux et forestiers. L'Association Foncière étant dissoute, cette compétence revient à la Commune.

■ Rénovation d'une maison communale destinée à la location.

L'actu des associations

ACTIVITÉ ET NOUVEAUTÉ

ASCL

Diaporama « Fabuleuse Nature »

Le 9 février 2018, devant un public conquis, André ANTOINE a présenté une nature révélant beauté et aspects poétiques et inattendus. Il nous incite à mieux regarder notre environnement ordinaire. Le rendez-vous est déjà pris en février 2019 pour découvrir de nouvelles images exceptionnelles.



Les Villotins jouent OSCAR

Après « Oscar » courant mars, Les Villotins vous donnent déjà rendez-vous les 20-21-26-27 octobre pour une nouvelle présentation « détente » avec « Nuit d'ivresse » de Josiane Balasko.

Échecs : Championnat des jeunes par équipes 2017/2018

Les trois équipes à suivre sont :

D1 Jeunes : jeunes benjamins et minimes (12-15 ans), exempté à la dernière ronde, ils devraient terminer à la 2^e place.

D2 Jeunes : jeunes (9-11 ans), 5^e sur 10 au classement final.

N3 Jeunes : ils brigueront la 1^{ère} place en fin de saison pour jouer la finale contre l'équipe victorieuse de cette catégorie dans le Bas-Rhin (probablement Erstein).



NOUVEAU

COURS D'AÏKIDO Adultes et adolescents (à partir de 16 ans)

Tous les vendredis
de 20h à 21h30

A l'école élémentaire de Hochstatt

L'Aïkido est un art martial en forme de self-défense avec des techniques particulières qui permettent de préserver l'intégrité de l'adversaire. C'est le principe de non-violence qui prédomine : obtenir le désarmement volontaire de l'agresseur est à la fois son objectif et sa méthode. C'est un art de combat qui permet de se défendre à mains nues, contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non. La différence importante, par rapport aux autres arts martiaux traditionnels purement physiques, est de chercher à dissuader l'adversaire et à neutraliser son intention agressive plutôt qu'à l'abattre. L'Aïkido reste un art martial et non un sport codifié en vue d'une compétition. Voie de coordination mentale et physique de l'énergie, l'Aïkido représente une excellente discipline dont la pratique régulière conduit au parfait équilibre du corps et de l'esprit.

Dès la rentrée prochaine, l'association proposera également des séances pour enfants.

Contact : Christian HENGEL
Affiliation FFAAA N°05.68 404-2

EPIPHANIE

AS HOCHSTATT

Le 13/01/2018 environ une centaine de membres se sont réunis autour des traditionnelles galettes des rois faites maison. C'était également l'occasion de se retrouver après une pause hivernale de plus d'un mois et d'échanger des vœux pour une année sportive 2018 réussie. Pour une première se fut une réussite qui en appelle bien évidemment d'autres.

BILAN POSITIF

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 10 mars 2018, moment privilégié pour faire le bilan des activités opérationnelles, amicales, sportives et financier. Malgré l'absence d'une fête des rues en 2017 la situation financière de l'Amicale n'a pas trop souffert et ce grâce à votre générosité exceptionnelle lors de la vente de nos calendriers qui nous a permis de rééquilibrer nos comptes. Chers Hochstattois et Hochstattoises merci pour votre constance et votre magnifique fidélité.

J'adresse un bravo tout particulier à Emmanuel SIEGEL, Chef de Corps, pour l'excellente tenue de ses troupes lors de la cérémonie de regroupement des CPI de Hochstatt Froeningen et Zillisheim qui s'est tenue fin novembre. Je souhaite également la bienvenue au club des retraités à Michel Stadler et Philippe Muller.

Nous vous donnons rendez-vous à la fête des rues du 13 mai 2018, où nous aurons le plaisir de vous accueillir sur notre stand pour déguster notre traditionnel cochon grillé à la broche.



LES MESSAGÈRES DU CIEL

ŒUVRES SAINTS PIERRE ET PAUL

Après notre article dans Le Messager de décembre 2017, décrivant le projet d'adjonction des nouvelles cloches, voici leur description et leur utilisation.

- La nouvelle cloche 2 (FA 3 - 603Kg) sonne l'Angélus 3 fois par jour.
- La nouvelle cloche 4 (SI bémol 3 - 291Kg) sonne quotidiennement l'appel à la prière pour les défunts, qui retentit à la fin de la sonnerie de l'Angélus conformément à la tradition du sud de l'Alsace.
- La nouvelle cloche 6 (MI bémol 4 - 132Kg).

La sonnerie de la messe de semaine se compose d'une volée des trois petites cloches MI bémol - DO - SI bémol.

La sonnerie en mémoire de la Passion du Christ le vendredi à 15 heures se compose d'une volée du bourdon DO/RÉ bémol en soliste. Ce même motif est utilisé pour le premier signe des offices solennels - «s'Erschte» -



MUSIQUE EN FAMILLE

ECOLE DE MUSIQUE

Musique en famille était le thème du traditionnel concert des élèves, en jouant une pièce musicale avec un membre de leur famille ou amis.

et au moment de l'élévation aux messes solennelles.

Le thème **élégiaque** utilisé pour l'annonce des décès utilise les cloches 1, 2 et 5 (bourdon DO/RÉ bémol, cloche FA et petite cloche DO).

Le **Plenum des six cloches** est la sonnerie festive.

Pour la sonnerie horaire, les cloches 5, 3, 2 et 1 sont reliées à l'horloge mécanique. Les cloches 5 et 3 (DO et LA bémol) sonnent les quarts d'heures selon le mode Bim/Bam. Le décompte de l'heure est sonné sur la nouvelle cloche 2 (FA 3). La répétition de l'heure est sonnée sur la cloche 1 (DO/RE bémol).

Inscriptions et décors communs aux nouvelles cloches :

Parées de croix, de frises, de l'année (2017), elles portent l'inscription « HOCHSTATT » et « EGLISE SAINTS PIERRE ET PAUL » et mentionnent qu'elles ont été coulées « A L'INITIATIVE DES ŒUVRES SAINTS PIERRE ET PAUL DE HOCHSTATT », grâce à la générosité des parrains, marraines, donateurs et paroissiens.

UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE

AOSE

Lors de son assemblée générale du 6 octobre dernier, le comité directeur l'AOSÉ a connu un profond remaniement. Bertrand Tauliaut succède à Amaury Baschung à la présidence.

Comme chaque année, l'entrée dans l'Avent a été marquée par le Marché de Noël. A l'issue d'un récital de chants et d'un concours de dessins des enfants des écoles, le Père Noël fit même son apparition pour distribuer moultes friandises. Une édition 2017 remarquable et un projet encore plus ambitieux pour 2018. Mais chut, ce sera une surprise...



INSCRIPTIONS ET DÉCORS

Cloche FA 3 dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie

+ O TRES SAINTE MERE DE DIEU
+ TOI QUI ACCUEILLES CET AVE
+ DE LA BOUCHE DE GABRIEL
+ AFFERMIS NOS CŒURS DANS LA PAIX



Vierge à l'enfant

Cloche SI bémol 3 dédiée aux Saints Apôtres Pierre et Paul

+ BIENHEUREUX PIERRE ET PAUL
+ PAR VOS SAINTES PRIERES
+ PRESERVEZ-NOUS DE TOUS LES MAUX
+ ELEVEZ-NOUS AU PLUS HAUT DES CIEUX



Saint Pierre avec ses attributs (les deux clés) et
Saint Paul avec ses attributs (le livre et le glaive)

Cloche MI bémol 4 dédiée à Sainte Odile

+ AVEC ODILE, REJETONS
LES ŒUVRES DES TENEBRES
+ REVETONS LES ARMES
DE LA LUMIERE



Sainte Odile

INFO :

Retrouvez l'historique des cloches sur le site Internet de la Commune (rubrique découvrir/patrimoine/Les cloches)

L'ABEOS récompensée

TROPHÉE DE BRONZE DANS LA CATÉGORIE DE LA « MEILLEURE ACTION BÉNÉVOLE »

Suite à une demande de subvention, l'ABEOS, Association des Bénévoles de l'Ehpad Œuvre Schyrr, a été nominée aux **Trophées de la Fondation Norauto**. Après une sélection à Paris, puis à Lille le 5 décembre, nous avons décroché le 3^{ème} prix (sur 61 dossiers présentés) ; ce qui nous a valu, en plus de la première subvention, l'attribution d'une somme de 2 000 €.

Dans notre persévérance à toujours œuvrer pour le bien des résidents, nous avons constitué un dossier auprès de l'Union Départementale du Bénévolat Associatif (UDBA) et avons obtenu le **Trophée de Bronze dans la catégorie de la « meilleure action bénévole »** pour l'achat du véhicule pour personnes à mobilité réduite.

La cérémonie de la remise des prix a eu lieu dans les locaux de l'UDBA le jeudi 7 décembre 2017.



UNE FIN DE L'ANNÉE 2017 RICHE EN MANIFESTATIONS

Notre **marché de Noël** a eu un franc succès. Comme tous les ans, nous avons profité de la fête patronale de l'Ehpad Œuvre Schyrr dédiée à Sœur Elisabeth avec sa messe dominicale, pour mettre en vente les objets fabriqués par les résidents dans le cadre de l'animation « activités manuelles et aquarelle », sans oublier la vente de pâtisseries, coutume établie depuis de longues années.

L'**illumination du sapin de Noël** a été l'occasion de goûter des bredalas et du vin chaud !



EXPOSITION : LA GÉNÉALOGIE DE SŒUR MARIE ELISABETH SCHYRR

Le 17 novembre 2017, jour de la Fête de la Ste Elisabeth, a été inaugurée l'exposition sur la généalogie de Sœur Marie Elisabeth Schyrr. Bon nombre de personnes étaient rassemblées : résidents, familles, et amis généalogistes de Josiane Affholder, présidente de l'ABEOS, qui a recherché et rassemblé les documents retraçant le parcours de Sœur Elisabeth Schyrr.

Dernière survivante d'une fratrie de six enfants, Sœur Elisabeth est entrée dans les ordres chez les sœurs de Portieux. **Sa donation a permis la construction de l'Œuvre Schyrr**. Ainsi, en 1926, une école maternelle a vu le jour, on y dispensait l'éducation aux jeunes filles, ainsi qu'une aide aux personnes souffrantes et malades.

L'exposition a permis de découvrir un arbre généalogique de sa famille remontant sur plusieurs générations, les actes principaux concernant les ascendants, ainsi que l'histoire de la maison de 1924 à nos jours.



Afin de marquer le temps de Noël, l'**Ensemble Musical du Temps Libre de Mulhouse** nous a fait passer un bel après-midi en interprétant des chants de Noël, le **Chœur des filles du Collège Jean XXIII**, sous la direction de Mme Catherine Garvin, nous a enchanté par ses belles voix et ses chants gospel.

Le **Père Noël** a lui aussi fait une halte à l'Ehpad pour la distribution des cadeaux.

// CONTACT

Josiane AFFHOLDER, présidente-ABEOS
Gaëlle MAT, animatrice-sociale -Ehpad
03 89 06 24 88



Les CE2 deviennent journalistes

L'Épicerie de la Ferme, une épicerie accueillante

Que vendez-vous ? Des produits bio, vegan, locaux, des légumes et des fruits, du fromage, du pain, de la viande de bœuf et de poulet, du thé et de nombreux produits d'épicerie.

Peut-on se restaurer à l'épicerie ? On peut y manger des tartes maisons et des viennoiseries. Nous avons pour projet de proposer des quiches et des salades maison.

Est-ce que votre salon de thé peut accueillir beaucoup de personnes ? 25 personnes.

Message à faire passer : « Être un commerce de proximité, vendant des produits locaux et bio, au plus près des besoins de la clientèle, dans une ambiance conviviale ».

De vrais baby-sitters à la micro-crèche « Les Chérubins »

Combien d'enfants pouvez-vous accueillir ? A la journée 10 enfants et 1 occasionnel.

Avez-vous encore de la place pour accueillir des bébés ? Le mercredi en journée et le vendredi.

A partir de quel âge et jusqu'à quel âge accueillez-vous les enfants ? De 2 mois et demi jusqu'à l'âge de 4 ans.

Combien d'employés avez-vous ? Trois employées à temps plein et une à mi-temps.

Quels sont les différents postes et les différents rôles de vos employées ? On peut être gestionnaire, référent technique, puéricultrice, infirmière, auxiliaire petite enfance, auxiliaire puéricultrice pour travailler à la crèche.

Quelles études faut-il faire pour pouvoir travailler à la crèche ? pour être gestionnaire de crèche ?

- Formation d'auxiliaire de puériculture
 - CAP petite enfance
 - Ecole d'éducateur de jeunes enfants (EJE)
- On peut être gestionnaire/référent technique en ayant le diplôme d'EJE.

Poulaillon : Une boulangerie pâtisserie à deux pas de chez vous

Que vendez-vous ? Des viennoiseries, trente sortes de pâtisseries, du pain, des moricettes, des paninis... Le midi, il y a de la restauration (quiche, pizzas, plats cuisinés).

Faites-vous des gâteaux d'anniversaire ou de mariage ? Oui, nous faisons des gâteaux pour les anniversaires, les mariages et à d'autres occasions. Il y a la possibilité de les personnaliser avec une photographie.

Où vous procurez-vous les ingrédients pour le pain et les gâteaux ? A la coopérative des boulangers à Colmar pour le beurre, le sucre... et au moulin de Niederhergheim pour la farine.

Combien d'employés avez-vous ? 3 à la boulangerie, 1 au garnissage des sandwiches et des moricettes, 1 cuisinier et 7 personnes à la vente.

Quelles études faut-il faire pour travailler au magasin ? Où peut-on les faire ? Un CAP pâtissier puis un bac professionnel. Un apprentissage de vendeuse en boulangerie en alternance (1 partie à l'école et l'autre sur le lieu de travail) au CFA de Mulhouse.

Le cabinet d'orthophonistes

A partir de quel âge et jusqu'à quel âge soignez-vous les enfants ? Quel âge ont en général les patients dont vous vous occupez ?

Je travaille avec des bébés à partir de 2 ans. La majorité des patients a entre 5 ans et 14 ans. Mais je m'occupe aussi d'adultes. Actuellement, le patient le plus âgé a 85 ans.

Travaillez-vous seule ? Deux orthophonistes travaillent dans ce cabinet. Nous collaborons avec les médecins, les enseignants, les infirmiers, les psychomotriciens, les ergothérapeutes, les psychologues, les kinésithérapeutes.

Pourquoi avez-vous déménagé ? Les locaux sont plus fonctionnels.

Aimez-vous votre métier ? Oui, je suis contente et fière de travailler à Hochstatt.

Quelles études avez-vous faites ? Où peut-on travailler ? Après le baccalauréat, j'ai fait 5 ans d'études en école d'orthophoniste. L'école la plus proche est à Strasbourg. On peut travailler en cabinet, dans les hôpitaux ou dans des établissements spécialisés.

Que faites-vous avec eux pour les aider ? J'aide les enfants avec des jeux de société, de construction, et des jeux spéciaux pour les orthophonistes, des activités sur ordinateur avec des dessins, des histoires à inventer, des devinettes et des exercices pour le souffle, les muscles du visage, la relaxation.

En conclusion : Pour être orthophoniste il faut être patient, curieux, aimer le contact avec les gens, aimer parler. Il y a plus de femmes orthophonistes que d'hommes. A Hochstatt, nous sommes 3 orthophonistes. Il y a un autre cabinet dans le village. Il faut souvent attendre un peu avant d'obtenir un rendez-vous car il y a beaucoup de demandes.

Merci à Madame FERRY d'avoir organisé ces visites.

O Portrait

ATSEM

Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

Nous avons rencontré quatre ATSEM au service de nos enfants. Voici l'interview réalisée avec une équipe souriante et soudée.

EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Nous assistons les enseignantes et veillons au bien-être des enfants dans tous les domaines et contrairement à ce que beaucoup pensent nous ne sommes pas des dames pipi.

COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE TYPE ?

Le matin, nous commençons par mettre en place l'accueil des enfants (les jeux) qui est un moment de détente où ils peuvent librement jouer. Ensuite, nous rangeons la classe et nous préparons le matériel nécessaire aux ateliers qui seront réalisés par l'enseignante.

Nous accompagnons les enfants aux toilettes puis nous encadrons certains ateliers sous la direction de l'enseignante. Pendant que les enfants sont en salle de jeux avec leur enseignante, nous rangeons, nettoignons, et préparons les ateliers à venir en fonction du programme.

L'après-midi, nous préparons les lits pour la sieste des tout-petits, une d'entre nous reste auprès d'eux pendant la sieste. Tout comme le matin, nous assistons l'enseignante.

QUELLES ACTIVITÉS CARACTÉRISENT LE MIEUX VOTRE MÉTIER ?

Nous devons impérativement être polyvalentes. Il faut savoir s'adapter aux besoins et aux attentes de chacun (les enfants, les enseignants et les parents).

QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE MÉTIER ? EN QUOI AIMEZ-VOUS VOTRE MÉTIER ?

C'est un très beau métier mais qui est malheureusement sous-estimé. Sans notre présence, bons nombres d'activités ne pourraient pas avoir lieu. Les enfants en maternelle, et notamment en petite section, ont encore besoin de beaucoup d'attention et d'aide, pour s'habiller, aller aux toilettes mais également pour réaliser des activités manuelles (peinture, découpage, collage, ...) que l'enseignante aurait beaucoup de mal à réaliser seule avec environ 25 élèves.

Notre présence permet à l'enseignante de pouvoir faire travailler les enfants en petit groupe. Nous sommes leur renfort.

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR EXERCER VOTRE MÉTIER ?

En tout premier lieu, il faut aimer travailler avec des enfants, être patiente, débrouillarde, réactive, créative et polyvalente.

QUELS SONT LES DIPLÔMES ET/OU FORMATIONS NÉCESSAIRES POUR EXERCER VOTRE MÉTIER ?

Pour pouvoir être ATSEM, il faut être titulaire du CAP petite enfance et avoir obtenu le concours.

QUELLE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE PEUT-ON ESPÉRER QUAND ON EXERCE VOTRE MÉTIER ?

Hormis l'avancement normal de carrière (échelons / grades, principalement sur des critères d'ancienneté), nous manquons en effet de perspectives d'évolution et de débouchés.

Au cours des dernières décennies, le métier d'ATSEM a pourtant beaucoup évolué : les missions sont aujourd'hui plus larges et plus axées sur la pédagogie... mais le problème est qu'il n'est pas encore bien reconnu.

(Un récent décret paru le 1^{er} mars 2018 a comme objectif de reconnaître cette progression et ouvre des perspectives de mutation vers d'autres métiers.)

Brigitte, Martine, Laetitia, Anne



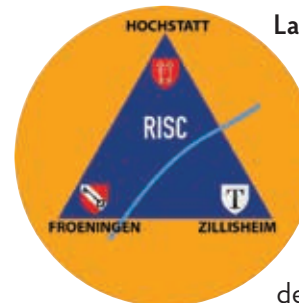
Infos pratiques

Réserve Intercommunale de Sécurité Civile – RISC

Les communes de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim sont soumises aux risques d'incendies, et potentiellement d'inondations. Par ailleurs, l'actualité récente, montre bien que personne n'est à l'abri d'une situation de catastrophe naturelle ou de crise.

Les services de secours et les communes (sous la responsabilité des Maires) doivent s'organiser pour faire face aux besoins de la population.

Chaque commune, et en premier lieu son Maire, est responsable de l'évaluation de la situation et du soutien à apporter aux populations sinistrées. Assisté par les conseillers municipaux et le personnel communal, le Maire n'est pourtant pas toujours en mesure, faute de préparation et notamment de possibilités d'encadrement, d'engager les bonnes volontés qui se présentent spontanément pour contribuer à la réponse.



La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC), composée de volontaires recensés, est chargée d'apporter son concours au Maire dans les situations de crise, comme dans le rétablissement post-accidentel des activités.

Dans une situation de crise, la solidarité s'organise naturellement mais pas toujours de façon coordonnée. La création d'une Réserve permet d'anticiper l'organisation de cette solidarité en fonction des risques connus et identifiés dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) notamment. Elle participe ainsi au soutien et à l'assistance aux populations et apporte un appui logistique dans les différentes phases d'une crise. Les volontaires de la Réserve contribuent également à la prévention et à la préparation des populations.

Les activités de la Réserve s'insèrent dans le cadre des compétences communales et celle-ci ne vise en aucune manière à se substituer aux missions du Centre de Première Intervention Intercommunal de Froeningen-Hochstatt-Zillisheim ainsi qu'aux services du SDIS.

La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile de Froeningen-Hochstatt-Zillisheim, agit ainsi de façon complémentaire aux actions de ces services et des associations de Sécurité Civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

REJOIGNEZ-NOUS DANS CETTE RÉSERVE

Nous organiserons prochainement une réunion d'information sur le sujet. En attendant, celles et ceux qui sont intéressés par cette activité peuvent d'ores et déjà venir s'inscrire en Mairie ou par mail : mairie@hochstatt.fr

État civil

arrêté au 10 mars 2018

NAISSANCES

GEITNER Matisse Charles Yves
le 25 janvier 2018

FISCHER Tristan Henri Philippe
le 8 février 2018

BARTH Gabriel Pierre
le 10 mars 2018

DECES

FOLTZER Marie Jeanne
veuve de Laurent Jacques LOETSCHER
le 21 décembre 2017

SCHYRR Georgette
veuve de Jean-Jacques FOLTZER
le 22 décembre 2017

BITTIGHOFFER René Joseph
le 25 décembre 2017

BOURGEOIS veuve THIVET Michelle
le 6 janvier 2018

WENGERT André
le 9 janvier 2018

WITTNER épouse SIMON
Charlotte Joséphine
le 24 janvier 2018

SCHOTT Paulette
le 25 janvier 2018

AFFHOLDER veuve SCHOLER
Maria Cécile
le 7 février 2018

MARIAGES

STAEDELIN Marc et FELS Audrey
le 1^{er} décembre 2017

NEUMANN Stéphane et BABERT Laure
le 8 décembre 2017

NOCES DE PALISSANDRE

M. et Mme THEVENET
Pierre et Denise
le 22 janvier

agenda

✓ mardi 1^{er} mai

MARCHE DU 1^{er} MAI

Menu côtelettes frites/13€

Possibilité de restauration

Stade de football

A.S. HOCHSTATT

✓ mardi 8 mai à 11h30

COMMÉMORATION

Monuments aux morts

UNC

✓ dimanche 13 mai

FÊTE DES RUES

Comité des fêtes

✓ samedi 26 mai

JOURNÉE CITOYENNE

Ateliers municipaux

✓ samedi 9 juin à 17h

GALA DE DANSE ET GYM

Salle de Musique

ASCL

✓ samedi 23 juin

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Cour des écoles

AOSE

✓ samedi 30 juin

LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Comité des Fêtes

✓ jeudi 12 juillet

de 16h30 à 19h30

DON DU SANG

Salle Elisabeth Schyrr

Donneurs de sang

GALA *de danse et de Gym Eveil*

L'ASCL présentera le spectacle des enfants qui pratiquent la danse et la gymnastique de loisir.

Parents, amis et sympathisants sont invités à applaudir les démonstrations préparées par les enfants sous la houlette de leurs animatrices, Marie et Nathalie.

Au programme aussi cette année, une présentation de self-défense réalisée par les élèves de Fernando qui anime un cours tous les samedis matin à l'école élémentaire.

C'est aussi l'occasion pour les nouveaux arrivants du village de découvrir les activités de l'ASCL et de faire connaissance avec les animatrices pour les inscriptions éventuelles de la prochaine rentrée.

Le samedi 9 juin (après-midi)

FÊTE DES RUES

Le Comité des Fêtes vous invite à sa traditionnelle fête des rues

Divers **producteurs de la région** seront regroupés dans une rue au centre du village. Ils proposeront des **produits du terroir** : fruits et légumes, liqueurs, charcuterie (saucissons...) , sirops maison, tisanes, miels, confitures, jus de pomme...

Les « **Cabanons de l'Art** » sont des lieux très accueillants situés le long de l'église. Vous y découvrirez des peintres, des sculpteurs, des céramistes et d'autres artistes confirmés qui présenteront leurs œuvres. En face, sur la place de la salle E. Schyrr se tiendront d'autres cabanons, où seize artisans vous feront découvrir leur savoir-faire et leur talent.

Dans le même esprit, **trois artisans d'art** investiront la salle E. Schyrr. Ils côtoieront les membres de l'association « Les Amis de l'Orgue », qui tiendront leur **salon de thé** et vous proposeront de délicieuses pâtisseries maison. Les associations locales vous proposeront fleischnackas, cochon grillé à la broche, grillades, saucisses, frites, sandwiches, pâtisseries et crêpes.

L'**animation dans les rues** sera assurée par le clown Figouri et le groupe de danses grecques « l'Iliade ». Il y aura également un **trampoline**, une **exposition de tracteurs**, un **manège** et le **bal champêtre** animé par la « Krutzkopf-Kapalla ».

Le dimanche 13 mai

